

mon agglo

N° 68
Janvier/Février/Mars 2024

le magazine
de Melun
Val de Seine

Boissettes | Boissise-la-Bertrand | Boissise-le-Roi | Dammarie-lès-Lys | Limoges-Fourches | Lissy | Livry-sur-Seine | Le Mée-sur-Seine | Maincy | Melun |
Montereau-sur-le-Jard | Pringy | La Rochette | Rubelles | Saint-Fargeau-Ponthierry | Saint-Germain-Laxis | Seine-Port | Vaux-le-Pénil | Villiers-en-Bière | Voisenon |

EN ACTIONS

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR MELUN VAL DE SEINE



melunvaldeseine.fr



Sommaire



Mon aggro en images

Rendre visibles les invisibles
Page 4

Déploiement des Abri-bacs déchets alimentaires



Mon aggro fait l'actu

Les biodéchets sortent de nos poubelles
Page 6



Mon aggro en actions

Une nouvelle gouvernance
pour Melun Val de Seine
Page 11



Mon aggro en interview

Cyrille Dôme,
À l'écoute des femmes
Page 15



Mon aggro se découvre

Visitez l'Agglomération en 360°
Page 16



Mon aggro connectée

Le Parisien | 77
Dammarie-les-Lys : créer ou reprendre
une entreprise à Melun Val de Seine
Page 17

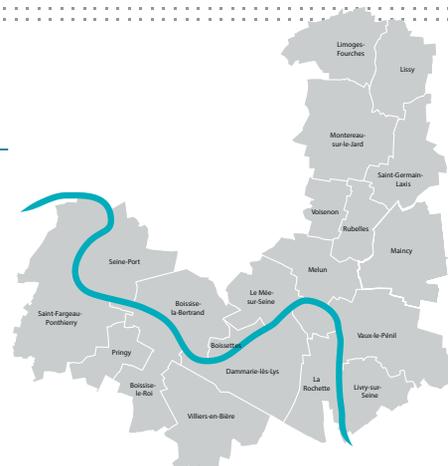
mon agglo

Directeur de la publication : **Franck Vernin** /
Directrice de la communication : **Rachel Bellinquez** /
Rédacteur en chef : **Isabelle Lobera** /
Rédaction : Service communication :
297, rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys -
Tél. : **01 64 79 25 29** / Réalisation de la maquette
du magazine : **Emendo** / Conception, mise en page
et illustration réalisées par : **LATITUDE** - 0472-23 /
Impression : **Vincent imprimeries** /
Distribution : **Milee** /
Tirage : **59 000 exemplaires** /
N° ISSN 1633-311X / Imprimé sur papier recyclé /
Si vous résidez sur l'Agglomération et que vous
ne recevez pas ce magazine, merci de contacter
le Service communication (01 64 79 25 29).



L'Agglomération Melun Val de Seine c'est...

**20 communes
réunissant
134 869 habitants
Insee 2020.**





**Chers habitants, chères habitantes
de Melun Val de Seine,**

Le 17 octobre dernier, les élus du Conseil Communautaire m'ont fait confiance en m'élisant Président de la communauté d'Agglomération. C'est avec fierté que j'endosse ce rôle. Ma Présidence s'inscrit dans la continuité de mon prédécesseur Louis Vogel ; et la solidarité entre les communes sera l'axe fort de mon action. Dans le dossier, vous trouverez une présentation de la nouvelle gouvernance, ainsi que du rôle et du fonctionnement de notre agglomération.

Ces derniers mois, Melun Val de Seine s'est engagée dans des causes de société, à travers les 3^{èmes} Assises de l'élimination des violences faites aux femmes : c'est le thème de l'interview de ce numéro. Par ailleurs, nous avons organisé des actions de prévention contre le harcèlement scolaire, dans 40 classes de cinq communes. La police intercommunale de l'agglomération, créée début 2023 a contribué à cette sensibilisation.

Nous voici en 2024. Dans vos familles, avec vos amis, au sein de vos entreprises, d'associations ou dans vos communes avec vos élus, les vœux sont l'occasion de se retrouver et de se projeter vers un avenir commun. À la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, je le souhaite solidaire et ambitieux.

Au nom des élus du conseil communautaire, je vous adresse tous mes vœux de santé, de réussite et de bonheur.

Bonne année 2024 !

Franck Vernin

Président de la Communauté
d'Agglomération Melun Val de Seine



*“ La solidarité
entre les communes
sera l'axe fort
de mon action. ”*



Rendre visibles les invisibles

Vendredi 17 novembre 2023. L'Agglo a organisé, à l'Astrolabe, avec l'association Solidarité Paris Maman, une journée de sensibilisation au phénomène d'errance des femmes enceintes et en situation de précarité, destinée à des professionnels du social et du médico-social. Au programme, une exposition photo de la photojournaliste Pauline Gauer, une table ronde et une représentation théâtrale.



L'Agglo se mobilise contre les violences faites aux femmes

Vendredi 24 novembre 2023. La 3^{ème} édition des Assises pour l'élimination des violences faites aux femmes a pris la forme d'une demi-journée d'échanges entre acteurs publics et associations autour des actions mises en place sur le territoire. Trois tables rondes ont permis de valoriser le rôle de l'intervenant social en commissariat et en gendarmerie, d'explorer le parcours des femmes victimes de violences avec l'intervention des autorités judiciaires et des associations et, enfin, de découvrir leur réinsertion professionnelle.



Encore plus de photos
en flashant ce code





Au contact des entrepreneurs du territoire

Jeudi 23 novembre 2023. Organisé par l'Agglo dans ses locaux, avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France, le salon de la création d'entreprise a regroupé une quinzaine d'exposants et plus de 150 visiteurs, désireux de lancer leur entreprise sur notre territoire, un des plus dynamiques du département en la matière. Ces derniers ont pu trouver sur place soutien, information et conseil, notamment sur les aides financières, les démarches administratives ou les questions juridiques.



Des papilles en fête

Du 10 au 12 novembre. Près de 6 000 visiteurs ont arpenté les allées du salon de la gastronomie organisé au MAS par la ville du Mée-sur-Seine, à la rencontre d'une cinquantaine d'exposants, producteurs, pour la plupart venus de toute la France. Concours de cuisine et des arts de la table et démonstrations culinaires ont rythmé ces trois jours qui ont accueilli Jérôme Anthony, animateur de l'émission Tous en cuisine sur M6, et deux Miss : Theaphany Hy, Miss Seine-et-Marne et Héléna Faliez, Miss Île-de-France.

COLLECTE DES DÉCHETS



Les biodéchets sortent de nos poubelles

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la législation oblige à valoriser les biodéchets dans des filières spécifiques. Sur le territoire du SMITOM-LOMBRIC, dont 18 communes de l'Agglo font partie, cela passe par le compostage et la mise en place d'une collecte en point d'apport volontaire, sur le modèle de la collecte du verre. Un choix fait pour réduire d'un tiers le poids de nos ordures ménagères.

Que sont les biodéchets ?

Il s'agit majoritairement des déchets alimentaires : les épluchures, coquilles d'œufs, fanes de légumes, le marc de café, le thé, le pain, les trognons de fruits, les restes de repas, de viande, poisson, crustacés... Ils représentent environ 70 kilogrammes par an et par habitant.

Comment ça marche ?

Vous disposez d'un jardin, d'une cour ou d'un jardinet ?

Si vous ne disposez pas encore d'un composteur, vous pourrez en acquérir un. Il vous permet de transformer vos déchets alimentaires en compost, parfait pour fertiliser naturellement vos plantes et vos potagers.

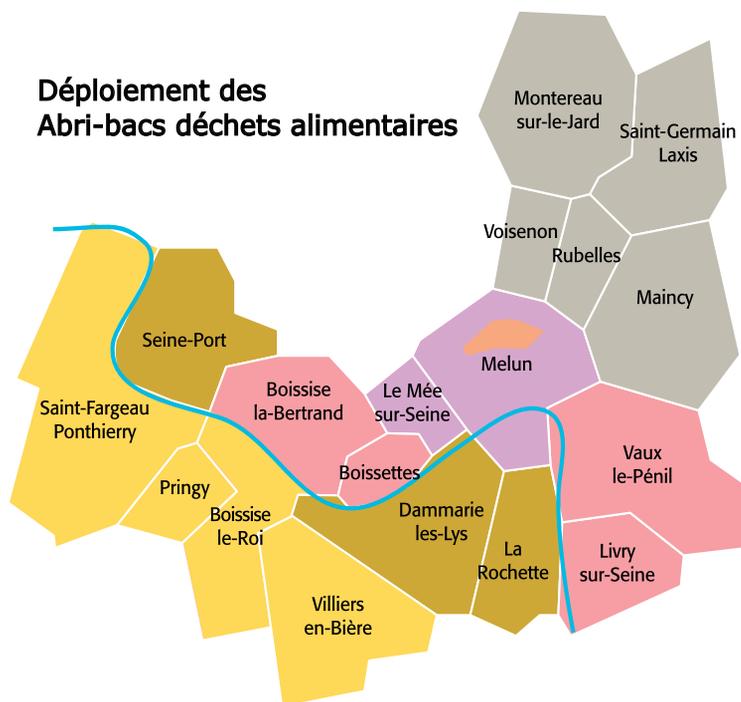
Si vous habitez en immeuble, le SMITOM-LOMBRIC pourra également vous accompagner pour mettre en place un composteur partagé.

Vous ne pouvez pas composter ?

La collecte des déchets alimentaires sera réalisée grâce à des abri-bacs disposés à des endroits stratégiques, sur la voie publique. Le SMITOM-LOMBRIC fournira aux usagers qui se seront inscrits le matériel de pré-collecte pour faciliter le geste de tri et une carte d'accès nominative aux abri-bacs afin d'éviter, notamment, les dépôts de déchets non conformes.

Ce déploiement se fera progressivement à partir du 1^{er} trimestre 2024. De manière pratique, juste avant le déploiement sur votre commune, vous serez informés des modalités pratiques de mise en place du service.

Déploiement des Abri-bacs déchets alimentaires



Abribacs disponibles à partir de :

2023	2024	2025
 Abri bacs déjà en place	 Mars	 Avril
	 Juillet	 Aout
	 Décembre	

Le saviez-vous ?

Les déchets alimentaires se trient et se recyclent de la même manière que le verre, le carton ou le plastique. En plus de réduire le volume de nos ordures ménagères et d'éviter les mauvaises odeurs dans nos poubelles, leur recyclage permet de :

- fabriquer du compost et de l'engrais naturel pour les particuliers et les agriculteurs,
- produire des énergies renouvelables grâce à la récupération des biogaz.




**Toute l'actu sur
melunvaldeseine.fr**



CULTURE



Le tunnel se fait galerie d'art

Vous l'avez peut-être remarqué, le tunnel piéton qui relie Melun à Dammarie-lès-Lys, sous la gare, a fait peau neuve ! Ce lieu de passage, très emprunté quotidiennement, était en mauvais état et peu accueillant.

Deux artistes sont venus lui redonner des couleurs.

Yoann Delahaye (Y Design), designer graphique de Chailly-en-Bière, illustre la diversité des déplacements sur des décors qui évoquent les paysages caractéristiques de notre territoire.

Romain Jungle, dessinateur bellifontain, a quant à lui proposé des dessins pop et colorés, autour du thème de l'amour, qui invitent à sourire.

Cette rénovation portée par les services culturels de la Ville de Melun et l'Agglomération, apporte de l'art dans la ville et permet d'offrir un lieu de passage plus agréable aux habitants et aux visiteurs.

Le quartier de la gare entame sa métamorphose.

D'ici 2030, l'agglomération Melun Val de Seine aura rénové le quartier, autour d'une nouvelle gare. Ce passage sera réservé aux vélos et un second, accessible aux personnes à mobilité réduite, sera construit pour accéder aux quais de la gare ou simplement la traverser.

Le changement commence avec cet univers coloré.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'implantation de Zalando avance

À un an de l'ouverture de la plateforme logistrie de Zalando, à Montereau-sur-le-Jard, les élus de l'agglomération se sont rendus sur place pour une visite de chantier.

Mercredi 6 décembre 2023, **Franck Vernin**, président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, **s'est rendu sur le site de Zalando**, à Montereau-sur-le-Jard, accompagné de Christian Hus, 8^e vice-président et maire de Montereau-sur-le-Jard, et de Julien Aguin, 13^e vice-président, en charge du développement économique.

Sur place, les élus ont pu constater la bonne avancée du projet, dont les travaux ont été lancés en avril 2022 et dont la **mise en service est prévue pour la fin de l'année 2024**, pour une activité à plein régime prévue au second semestre 2025.

2000 emplois à pourvoir

À ce jour, la livraison définitive du bâtiment, d'une surface totale de 140 000 m², devrait s'effectuer dans quelques mois. Suivra une période d'implantation des équipements robotiques pendant 12 mois.



En termes d'emploi, il faut rappeler que Zalando prévoit de créer 2 000 emplois en CDI, dont 450 postes qualifiés, ce qui a été confirmé avec un début des embauches dès 2024.

Dores et déjà, un groupe de travail s'est constitué en préfecture (avec la présence du service Politique de la ville de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine) afin de traiter les questions de la formation, de transports et surtout le lien avec les partenaires sociaux (dont Pôle emploi).

INFO TRAVAUX



Mise en sens unique de la rue Edouard Branly

Au Nord de Melun, rue Edouard Branly, des travaux sur les réseaux souterrains ont commencé fin novembre, pour une durée estimée de 4 mois. Il s'agit de sécuriser, entretenir et moderniser les réseaux souterrains d'électricité, d'eau potable et de télécommunication afin de permettre au Département d'effectuer les futurs aménagements du TZen 2.

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, en charge de la gestion de l'eau et de l'assainissement, intervient à partir de janvier pour dévier les réseaux d'eau potable.

Ces travaux entraîneront la mise en sens unique de la rue Edouard Branly entre la route de Voisenon et la rue des Castors. Ce plan de circulation sera maintenu au-delà des travaux. Les bus pourront circuler dans les deux sens.

Plus d'infos sur ville-melun.fr et transdev-idf.com

ENSEIGNEMENT



Harcèlement scolaire : l'Agglo renforce son action

Phénomène de société de plus en plus médiatisé, le harcèlement scolaire fait aujourd'hui l'objet de nombreuses mesures de prévention. Pour la 2^{ème} année, la Communauté d'Agglomération s'est mobilisée.

Le 9 novembre, journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, le bus de la réussite éducative a commencé son parcours d'une semaine à la rencontre de 1000 élèves de 40 classes de CM1-CM2. A travers des ateliers, des séances de théâtre, des projections et des échanges avec des intervenants, ces actions ont permis de sensibiliser les écoliers et les aider à agir pour que le harcèlement cesse, qu'ils soient victimes ou témoins.

« Plus on va en parler, plus on va expliquer, on l'a vu, plus les enfants vont être en mesure de se dire "j'ai déjà rencontré cette situation, je ne savais pas que c'était du harcèlement" », explique Véronique Chagnat, vice-présidente déléguée à la réussite éducative et à la persévérance scolaire. L'an passé, les trois communes relevant de la politique de la ville, pour les quartiers prioritaires, Melun, Dammarie-lès-Lys et le Mée-sur-Seine ont bénéficié d'actions de prévention menées en lien avec l'État et l'Éducation Nationale. Cette année, deux nouvelles communes, Rubelles et Saint-Fargeau-Ponthierry se sont jointes au dispositif, dans leur cas financé par l'agglomération sur ses fonds propres.

L'agglomération Melun Val de Seine a également réédité un guide du harcèlement scolaire, distribué notamment dans les écoles. Pour tous, familles ou professionnels, il peut être un outil utile pour identifier et lutter contre le harcèlement, à travers des approches ludiques.

Il est en téléchargement sur le site melunvaldeseine.fr.



SOCIAL



Le mécénat contre les inégalités

Des entreprises qui financent des associations engagées dans la lutte contre les inégalités de la jeunesse : c'est le principe du dispositif « En trait d'union » déployé par l'agglomération avec la fondation Break Poverty. Sur le territoire, 900 enfants de moins de 5 ans vivent dans une famille monoparentale précaire et 2200 jeunes risquent le décrochage scolaire.

Les associations qui aident à la parentalité, à la lutte contre le décrochage scolaire et à l'insertion professionnelle recherchent des financements publics, comme celui de la Communauté d'Agglomération, mais aussi privés. Une rencontre a été organisée, à cet effet, à l'automne.

Les entreprises peuvent à tout moment contacter la fondation Break Poverty. L'occasion pour elles de renforcer leur responsabilité sociale et leur ancrage territorial, pour un investissement défiscalisé à 60%.

Contact : acpetit@breakpoverty.com



**Toute l'actu sur
melunvaldeseine.fr**

HABITAT

Rénovation du centre ancien : un site pour les propriétaires

Les propriétaires et copropriétés de logements anciens dans le cœur de ville de Melun peuvent bénéficier de subventions de l'agglomération Melun Val de Seine, de la Ville de Melun et de l'Agence Nationale de l'Habitat. Un site internet est désormais à leur disposition.

Vous avez un projet de rénovation et vous cherchez des aides et des conseils ? Vous êtes peut-être éligibles à celles du dispositif Rénovation centre ancien. Pour le savoir, rendez-vous sur le site renovation-centre-ancien-melun.fr. Il rassemble toutes les informations utiles, sur le périmètre de l'action, les différentes aides financières et les services que pourront vous rendre la Société Publique Locale (SPL)

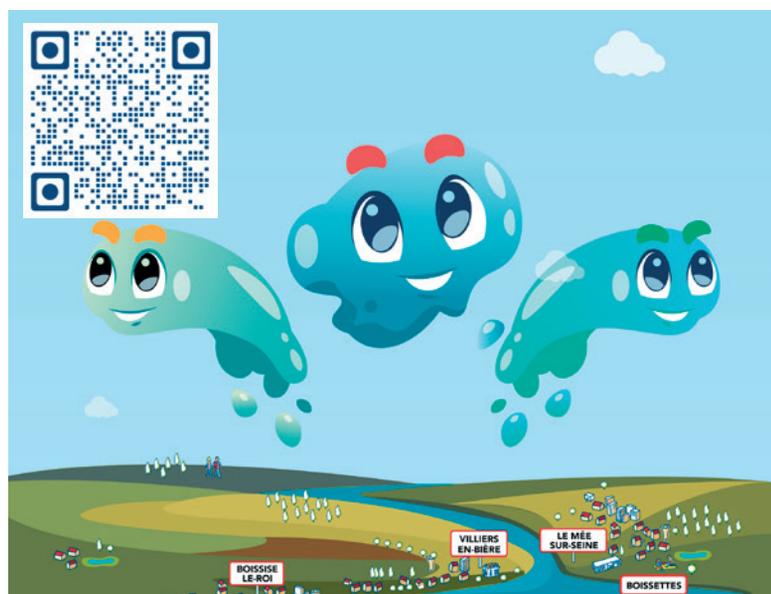
Melun Val de Seine Aménagement. Et si vous pensez pouvoir remplir les conditions (ancienneté du logement, nature des travaux, emplacement...), vous pourrez aller plus loin en prenant contact. La SPL pourra alors vous proposer un accompagnement sur-mesure, dans le cadre de l'opération Rénovation du centre ancien : des conseils personnalisés pour la définition de votre projet, l'optimisation de votre plan de financement, une assistance aux dossiers de subventions, et le suivi de l'opération jusqu'au versement des subventions. Un service public neutre et gratuit qui vous permettra de mener au mieux votre projet.

Rendez-vous sur renovation-centre-ancien-melun.fr



Entre **65** et **80%**
d'aides mobilisables

Jusqu'à **5000 €** de subventions
aux propriétaires et copropriétés pour la rénovation
de leur façade



ENVIRONNEMENT

Un site pédagogique sur le cycle de l'eau

Chaque jour, nous consommons de l'eau potable et rejetons des eaux usées. Cela est rendu possible par la Communauté d'Agglomération, qui assure la gestion et la distribution de l'eau potable et l'assainissement des eaux usées sur l'ensemble des 20 communes. Pour mieux faire connaître le cycle de l'eau, elle propose des outils pédagogiques.

La plateforme « Le fil bleu » et son parcours interactif vous permettent d'en savoir plus sur les installations comme les réservoirs, les forages, les stations d'épuration ou encore les réseaux. Un parcours est aussi proposé, avec des étapes signalées par des panneaux, et des flashcodes pour en savoir plus. Cet outil pédagogique est aussi un support à des interventions dans les écoles. Il est développé sur six communes où la compétence est déléguée à Suez jusqu'en 2023 : Saint-Fargeau-Ponthierry, Pringy, Boissise-le-Roi, Le Mée-sur-Seine, Boissettes et Villiers-en-Bière.



ÉCONOMIE



La Zone d'Activités de Chamlys à Dammarie-lès-Lys fait peau neuve

La Communauté d'Agglomération a entrepris des travaux pour rénover cette zone commerciale très fréquentée. Un point d'étape a été fait lors d'une visite de chantier, cet automne.

Des trottoirs élargis et accessibles aux personnes en situation de handicap, des pistes cyclables, des massifs fleuris et des plantations d'arbres sur le rond-point Gay-Lussac, à la croisée de l'avenue Ampère et de la rue Paul Héroult : voici ce qui est prévu pour la zone d'activités économiques de Chamlys, au terme des travaux, fin 2024.

La phase 2 de ces travaux, qui concernent la rue Ampère, la rue Héroult et le giratoire Gay-Lussac, s'est terminée cet automne par la réalisation des enrobés sur la voirie principale. Des travaux menés la nuit, pour gêner le moins possible les riverains et l'activité des commerçants.

Les enrobés choisis sont composés de 20% de bitume recyclé et sont posés à une température tiède, 120°C, contre 180°C habituellement, ce qui permet de réduire l'empreinte carbone de ces travaux. La Communauté d'Agglomération favorise ces pratiques, d'une manière générale, sur les chantiers dont elle a la maîtrise d'ouvrage.

Prochaines étapes du chantier : la fin de l'aménagement du giratoire et des espaces verts au 1^{er} semestre 2024, puis à l'été 2024, le déplacement des travaux vers la rue Foucault et la rue Louis-Charles Vernin.

Un forum pour dénicher une formation ou un emploi

Le forum de l'emploi et de la formation Melun Val de Seine se déroulera les 27 et 28 février prochains, à l'Escale, à Melun. Pendant deux jours, 90 acteurs du territoire proposeront des offres d'emploi et de formation locales et animeront des conférences.

Fort de son succès, cet événement attire chaque année 2000 visiteurs venus découvrir les métiers porteurs, préparer leur orientation, rencontrer des employeurs.

La journée du mardi 27 février sera dédiée à l'emploi. 45 entreprises seront présentes dont des grands groupes comme ENEDIS, Veolia Eau, Carrefour, la RATP, Transdev, la SNCF... Elles proposeront près de 500 offres d'emploi, tous secteurs confondus. Les visiteurs pourront déposer des CV et échanger avec les recruteurs.

Le mercredi 28 février sera consacré à la formation. 45 centres de formation du territoire, dont la Fédération compagnonnique du tour de France IDF, le CNAM de Melun, le campus numérique de Montereau, le CFA UTEC, l'IRTS, l'AFTRAL ou encore l'école de la deuxième chance... présenteront leurs offres de formation (CAP, BEP, licence pro, formation continue, formation à distance, apprentissage...).

Sur place, des conférences nouvelles auront lieu tout au long des deux journées. Les thématiques liées à la santé ou au logement seront également abordées.

En attendant, il est possible de consulter les premières offres d'emploi sur le site www.forum-mvs.com, d'y déposer son CV et de prendre connaissance des entreprises et centres de formation présents.



Forum de l'emploi et de l'alternance Melun Val de Seine -
Mardi 27 février Emploi / **Mercredi 28 février** Formation /
 9h - 12h et 13h30 - 17h - Salle L'Escale,
 Av. de la 7^{ème} Division Blindée, à Melun

Évènement gratuit et ouvert à tous


Toute l'actu sur
melunvaldeseine.fr



DOSSIER

Une nouvelle gouvernance pour Melun Val de Seine

Le 18 octobre dernier, Franck Vernin a été élu Président de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine par le conseil communautaire. Il succède à Louis Vogel, qui a quitté ses fonctions à la Ville et à l'Agglomération suite à son élection comme sénateur de Seine-et-Marne. Maire du Mée-sur-Seine et Vice-Président de l'agglomération depuis 21 ans, Franck Vernin s'est investi pour l'intercommunalité depuis sa constitution, sur différentes

délégations comme l'économie, les mobilités ou la politique de la ville... Ainsi que sur le projet d'agglomération Ambition 2030, qu'il entend poursuivre.

Entouré de 15 Vice-présidents - dont le nouveau Maire de Melun, Kadir Mebarek - il entreprend de renforcer la solidarité entre toutes les communes de façon à ce que tous les habitants bénéficient au mieux de leur appartenance à l'agglomération Melun Val de Seine.



L'Agglo, comment ça fonctionne ?

- **Le conseil communautaire** : 73 élus. Le nombre de conseillers par commune varie en fonction du nombre d'habitants. Les conseillers communautaires sont élus lors des élections municipales : ils sont « fléchés » sur les listes des candidats. Le conseil se réunit 8 à 10 fois par an pour délibérer et voter les affaires de la Communauté d'Agglomération.
- **La conférence des maires** réunit les maires des 20 communes. Elle est réunie à l'initiative du Président pour déterminer les orientations stratégiques de l'Agglomération.
- **Le Président** est élu par les conseillers communautaires. Il impulse la stratégie de la communauté d'agglomération et délègue une partie de ses fonctions aux vice-présidents et conseillers délégués.
- **Le bureau communautaire** est composé du Président, de 15 Vice-Présidents et de 14 conseillers délégués, tous élus par les conseillers communautaires. L'ensemble des communes y est représenté. Le Bureau délibère sur les affaires courantes et prépare les projets de délibérations. Il se réunit 8 à 10 fois par an.
- **Les commissions**
Composées de conseillers communautaires et/ou de conseillers municipaux, elles préparent les dossiers avec l'administration.

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Henri MELLIER

1^{er} conseiller délégué

Melun
Fonds Européens, transferts de compétences

Séverine FÉLIX-BORON

2^e conseillère déléguée

Mairie de Saint-Fargeau-Ponthierry
Mise en œuvre du schéma directeur des liaisons douces

Noël BOURSIN

3^e conseiller délégué

Melun
Mise en œuvre de la politique sportive, politique de la ville des quartiers de Melun

Bernard de SAINT-MICHEL

4^e conseiller délégué

Seine-port
Transports urbains, dialogue social avec le personnel communautaire

Pascale GOMES

5^e conseillère déléguée

Melun
Contrat local santé

Patricia CHARRETIER

6^e conseillère déléguée

Dammarié-Lès-Lys
Politique de la ville des quartiers de Dammarié-lès-Lys

Thierry FLESCHE

7^e conseiller délégué

Pringy
Mise en œuvre GEMAPI

Jean-Claude LECINSE

8^e conseiller délégué

Maire de Lissy
Accessibilité

Michel ROBERT

9^e conseiller délégué

MELUN
Pôle d'échange multimodal, mobilité active et intermodalité

Sylvain JONNET

10^e conseiller délégué

Dammarié-Lès-Lys
Élaboration des opérations d'aménagement urbain et élaboration du SCOT

Régis DAGRON

11^e conseiller délégué

Maire de Livry-sur-Seine
Commandes publiques

Denis DIDIERLAURENT

12^e conseiller délégué

Le Mée-sur-Seine
Politique de la ville des quartiers du Mée-sur-Seine

LES VICES-PRÉSIDENTS



Kadir MEBAREK

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

MAIRE DE MELUN
Finances



Gilles BATTAIL

2^E VICE-PRÉSIDENT

MAIRE DE DAMMARIÉ-LÈS-LYS
Aménagement de l'espace communautaire



Philippe CHARPENTIER

6^E VICE-PRÉSIDENT

MAIRE DE LIMOGES-FOURCHES
Eau potable, stratégie GEMAPI



Serge DURAND

7^E VICE-PRÉSIDENT

1^{ER} ADJOINT AU MAIRE
DE LE MÉE-SUR-SEINE
Sécurité, prévention,
police intercommunale



Lionel WALKER

11^E VICE-PRÉSIDENT

3^E ADJOINT AU MAIRE DE
SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY
Promotion et attractivité touristique



Véronique CHAGNAT

12^E VICE-PRÉSIDENTE

MAIRE DE BOISSISSE-LE-ROI
Programme de réussite éducative,
cités éducatives et plan de
persévérance scolaire

Fatima ABERKANE-JOUDANI

13^e conseillère déléguée

Vaux-le-Pénil
Zones d'activités économiques

Josée ARGENTIN

14^e conseillère déléguée

Maincy
Mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial (PCAET)



Françoise LEFEBVRE

3^E VICE-PRÉSIDENTE

MAIRE DE RUBELLES
Environnement et cadre de vie,
égalité hommes-femmes



Pierre YVROUD

4^E VICE-PRÉSIDENT

MAIRE DE LA ROCHETTE
Assainissement des eaux usées,
gestion des eaux pluviales urbaines



Henri DE MEYRIGNAC

5^E VICE-PRÉSIDENT

MAIRE DE VAUX-LE-PÉNIL
Orientation et mise en œuvre
de la politique culturelle



Christian HUS

8^E VICE-PRÉSIDENT

MAIRE DE
MONTEREAU-SUR-LE-JARD
Zone d'activités de Villaroche



Thierry SEGURA

9^E VICE-PRÉSIDENT

MAIRE DE BOISSETTES
Patrimoine communautaire, voirie
et stationnement, pilotage et mise
œuvre du projet de territoire



Willy DELPORTE

10^E VICE-PRÉSIDENT

MAIRE DE SAINT-GERMAIN-LAXIS
Déclinaison des actions de la
stratégie, mises en œuvre
par l'office du tourisme



Julien AGUIN

13^E VICE-PRÉSIDENT

MAIRE DE VOISENON
Développement économique



Olivier DELMER

14^E VICE-PRÉSIDENT

MAIRE DE BOISSISE-LA-BERTRAND
Politique en matière d'équilibre
social de l'habitat sur le territoire
communautaire



Alain TRUCHON

15^E VICE-PRÉSIDENT

MAIRE DE VILLIERS-EN-BIÈRE
Politique en matière d'accueil des
gens du voyage, mise en œuvre de la
mutualisation

Franck Vernin,
Président de la Communauté
d'Agglomération
Melun Val de Seine

**Quels sont vos défis et
vos chantiers prioritaires ?**

Des projets majeurs sont engagés par la collectivité, que je poursuivrai : le futur pôle gare de Melun offrira aux habitants à l'horizon 2030 une gare et un quartier reconfigurés. Cette gare est centrale pour toute l'agglomération.

Le projet de territoire Ambition 2030 fixe un cadre stratégique de long terme et un plan d'actions dont les objectifs sont partagés. Pour les deux prochaines années, en concertation avec les communes, il nous faudra prioriser cette feuille de route.

Parallèlement, je souhaite aussi renforcer la coopération entre les communes pour qu'elles mettent encore davantage leurs ressources en commun.

**Pourquoi cet effort de solidarité
vous semble-t-il important ?**

Il n'y a pas d'un côté les villes - centres de l'agglomération et de l'autre les villages. La Communauté d'agglomération Melun Val de Seine les rassemble et tous les habitants doivent pouvoir ressentir le bénéfice de nos politiques publiques. De nombreux défis se posent à nous, dans le cadre de contraintes budgétaires de plus en plus importantes.

Quelle sera votre méthode ?

En travaillant étroitement avec toutes les communes de Melun Val de Seine, en se respectant mutuellement et en étant attentifs aux priorités de chacune. En recherchant l'adhésion mais jamais à marche forcée.

**Quel regard portez-vous
sur le travail mené par votre
prédécesseur, Louis Vogel ?**

Louis Vogel a donné une nouvelle dimension à notre agglomération. Il a porté un regard attentif à chaque commune et a été soucieux des préoccupations de chacun. Il avait une excellente connaissance de notre territoire et une vision pour celui-ci.



**Plus d'informations sur
melunvaldeseine.fr**



LE SPORT

- Des stages Sport Passion, l'été, pour les 6 -17 ans
- Des initiations à l'escrime pour 1 500 élèves de primaire
- La patinoire et ses 100 000 visiteurs par an



LA CULTURE

- Des concerts de musiques actuelles et classique avec l'Orchestre Melun Val de Seine
- Une billetterie de spectacles pour la saison culturelle de 5 communes
- Des séances de Ciné Plein Air, l'été dans les communes
- Le musée numérique Micro-Folie



LES MOBILITÉS

- La réalisation de liaisons douces pour les cyclistes et piétons
- Le service de location de vélos Melivélo
- Les transports en commun et leur accessibilité



L'HABITAT

- Des aides financières pour les travaux de rénovation énergétique : Mon Plan Rénov'
- Des aides pour les travaux de rénovation de logements anciens
- La rénovation urbaine de plusieurs quartiers de Melun, Le Mée-sur-Seine et Dammarie-lès-Lys

Que fait l'Agglo pour vous au quotidien ?



POUR LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

- La réussite scolaire
- La prévention santé
- L'accès aux droits et aux soins
- L'accès à l'emploi et la réinsertion professionnelle



L'EAU ET LA COLLECTE DES DECHETS

- La production et la distribution de l'eau potable
- La collecte et le traitement des eaux usées
- La collecte, le traitement et la valorisation des déchets



LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

- Une police intercommunale de 16 agents
- Des actions contre les violences faites aux femmes
- De la sensibilisation contre le harcèlement scolaire



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Le financement d'établissements d'enseignement supérieur : l'Université Paris 2 Panthéon Assas de Melun et l'UPEC (Formations médicales)

Cyrille Dôme, À l'écoute des femmes



À 58 ans, Cyrille Dôme a déjà un long parcours dans le secteur associatif, auprès de publics vulnérables. En tant que directrice générale de l'association Paroles de Femmes - Le Relais, elle intervenait aux 3^{èmes} Assises pour l'élimination des violences faites aux femmes organisées par l'agglomération le 24 novembre dernier, dans le cadre du Contrat Local de Sécurité.

BIO-EXPRESS

Juillet 1990

Diplôme de droit public
et maîtrise de droits des affaires

Janvier 2020

Directrice Générale
de l'association
Paroles de Femmes - Le Relais

Juillet 2022

Trésorière de l'Union régionale
Solidarité Femmes Île-de-France

Quel est le profil des femmes qui viennent frapper à la porte de votre association ?

Cyrille Dôme : Ce sont des femmes de tous milieux et de tous âges ; mais l'on constate un rajeunissement. Avant même la majorité, des jeunes femmes subissent des violences de toutes sortes, extrêmement dures. Nous le constatons quand nous intervenons auprès des 18 -25 ans au sein des missions locales. C'est pour cela que notre association propose à la fois d'accompagner les femmes victimes de violences et de faire des actions de prévention sur le sexisme auprès des jeunes. Nous y parlons d'égalité femmes-hommes, de cyberviolence et de harcèlement.

Que viennent-elles y chercher ?

Cyrille Dôme : Elles peuvent avoir été orientées par la gendarmerie, la

police, un travailleur social... D'autres viennent d'elles-mêmes. Le premier contact est souvent par téléphone, nous commençons par les accueillir et les écouter. Nous leur proposons des solutions, les femmes choisissent à leur rythme. Quitter le domicile conjugal est difficile, les enfants sont souvent un frein. Il faut le temps de la prise de conscience, cela fait partie du cheminement et nous ne forçons rien. Il peut y avoir des allers-retours. Plus la violence est ancrée, plus il est long de sortir de l'emprise de l'auteur des violences. Aux Assises organisées par Melun Val de Seine, une victime qui a bénéficié de l'accompagnement de Paroles de Femmes- Le Relais est venue témoigner et nous remercier. C'est touchant, et très courageux. Il est très difficile de parler de violences hors

du champ de l'intime. À l'association, elle a été entourée et elle a pu parler.

“ Il faut le temps de la prise de conscience, cela fait partie du cheminement et nous ne forçons rien .”

Que leur proposez-vous pour les aider à quitter le conjoint violent ?

Cyrille Dôme : Nous avons des situations d'urgence où nous les orientons vers les hébergements d'urgence du 115. Certaines victimes se font héberger chez des proches. L'association propose aussi des hébergements, qu'elle loue à des bailleurs sociaux et privés. Certaines ont les ressources économiques, psychologiques, familiales suffisantes

pour louer dans le privé, nous les aidons simplement à trouver. Ces différents types d'hébergement s'adaptent à différentes situations. **Comment accompagnez-vous les victimes qui veulent porter plainte ?** **Cyrille Dôme :** Les procédures sont longues. Les victimes peuvent être accompagnées. La création et le développement de la fonction d'Intervenant Social en Commissariat et Gendarmerie est très positive. Ils sont formés à accueillir la parole des victimes, forment les policiers et gendarmes. Heureusement, avant d'arriver à un jugement, beaucoup d'autres outils existent pour protéger les victimes, comme les ordonnances de protection et les bracelets anti-rapprochement.

Suivez le guide



Visitez l'Agglomération en 360°

À travers une série de 4 vidéos, la Communauté d'Agglomération et l'Office de Tourisme vous invitent à (re)découvrir le territoire comme vous ne l'avez jamais vu.

Ce format en 360 degrés offre une visite à distance sous des angles inédits. L'utilisation de drones et de caméras panoramiques permet de découvrir les lieux d'un nouvel œil.

Les vidéos nous plongent à travers l'histoire, l'architecture et les personnages au cœur de lieux emblématiques de l'agglomération.

En quelques clics, vous pourrez visiter l'Abbaye du Lys (Dammarie-lès-Lys) fondée en 1248 ; la maison de la faïence de Rubelles, village

berceau de l'héritage céramique ; faire un détour par Saint-Fargeau-Ponthierry et l'usine Leroy, ancienne manufacture de papiers peints ; avant de conclure cette balade du côté de Maincy par le magnifique Château de Vaux-le-Vicomte.

Au cours de votre balade, des personnages historiques viendront vous saluer et partager des anecdotes sur ces lieux gorgés d'histoire.

Les films, disponibles sur notre site internet et nos réseaux sociaux, ont pour vocation de valoriser les pépites patrimoniales de l'agglomération, et d'inciter les touristes à faire de notre joli coin leur destination favorite.



Découvrez-en + sur
melunvaldeseine-tourisme.com

Plus de services à l'Office de tourisme !



En 2024, l'Office de tourisme lance sa billetterie en ligne, sur son site internet. Ce service, déjà disponible à l'accueil place St-Jean, permet l'achat de billets à des prix préférentiels pour **Le Rempart Escalade, le Château de Vaux-le-Vicomte et les Parcs Zoologiques de Lumigny.**

L'Office de Tourisme peut **organiser sur mesure tous types d'événements** pour répondre aux besoins de chacun : séminaire, team-building, anniversaire...

Un **service de location de vélo** est disponible à la conciergerie. Idéal pour découvrir le territoire de façon plus durable ! Deux vélos sont directement disponibles, en partenariat avec Melivélo, service de l'agglomération Melun Val de Seine, Bike Rental et Bee's Melun. Tarif : 12,5€ la demi-journée et 25€ la journée.

Un **service de colisage Mondial Relay** est disponible du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Les retours Amazon sont également possibles à la conciergerie.

Des tarifs avantageux sur **la garde d'enfants à domicile** chez Kangourou Kids Melun, avec 20% de réduction sont offerts.

Un **service de mise en relation avec des taxis partenaires**, professionnels, fiables à des tarifs avantageux pour tous les trajets, en agglomération ou pour un transfert vers l'aéroport.

La Boutique de l'Office de Tourisme : une invitation à la découverte des produits locaux ! L'Office de Tourisme soutient les producteurs et commerçants locaux et propose dans sa boutique une large gamme de leurs produits. On y retrouve notamment des miels, des pâtes et caramels artisanaux, des confitures locales, des bières de la région de Melun. Des paniers gourmands sont disponibles à la vente.

Office de Tourisme de Melun Val de Seine

(melunvaldeseine-tourisme.com)

Du mardi au samedi de 10h à 18h

26 Place Saint-Jean - Melun

Tél. 01 64 52 64 52

contact@otmvs.com



Retrouvez sur cette page l'actualité de l'Agglomération Melun Val de Seine et de ses habitants.
Vous aussi, partagez vos meilleurs moments sur @agglo melunvaldeSeine



ADEME Île-de-France ✓
 @@ademe_IDF



Bravo à la CA Melun Val de Seine qui s'est engagée dans le programme territoires engagés en transition et a obtenu sa première étoile pour le label climat air énergie. 🌟

#Collectivités, engagez-vous ! <https://urlz.fr/oueW#TransitionEcologique>
 @AggloMVS // @iledefrance // @Departement77

**PROGRAMME TERRITOIRE ENGAGÉ
 TRANSITION ÉCOLOGIQUE
 ILS SONT ENGAGÉS !**

CA Melun Val de Seine

Climat - Air - Énergie



8 décembre 2023



Le Parisien | 77 ✓
 @leparisien_77



Dammarié-les-Lys : créer ou reprendre une entreprise à Melun Val de Seine
<https://l.leparisien.fr/e4t4>



22 novembre 2023



magebox_



megabox_ #regardculturel #illustration #designgraphic

AgglomelunvaldeSeine
 Merci pour cette création 🙏

Décembre



Garde nationale ✓



Remise du prix de la @GardeNatFR à la communauté d'agglomération de Melun Val de Seine @AggloMVS lors du @salondesmaires. @GardeNatFR

L'@AggloMVS s'est distinguée en valorisant ses réservistes opérationnels. Bravo à eux 🙏



22 novembre 2023



Suivez-nous

f AGGLOMELUNVALDESEINE

@AGGLOMELUNVALDESEINE

t@AggloMVS

f@COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE



Expression libre

Groupe « Pour une Communauté d'Avenir »

Une nouvelle gouvernance qui s'inscrit dans la continuité

Louis Vogel Maire de Melun et Président de l'Agglomération Melun-val de Seine a été élu Sénateur de Seine et Marne le 24 septembre. Démissionnaire, car contraint par la loi d'abandonner ses mandats exécutifs, le Conseil Communautaire a élu le 18 octobre Franck Vernin Président de l'Agglomération, pour lui succéder.

Maire du Mée sur Seine et Vice-Président de l'agglomération depuis 2003, Franck Vernin a rassemblé sur son nom le groupe majoritaire. Son expérience de terrain et sa bonne connaissance des enjeux du territoire lui permettent d'être immédiatement opérationnel. L'équipe des Vice-Présidents et le Bureau Communautaire ont été globalement reconduits. Il est à noter que Kadir Mebarek,

nouveau Maire de Melun devient Premier Vice-Président de la Communauté d'Agglomération.

Dans sa déclaration de candidature, le nouveau Président a clairement annoncé comment il envisageait son action dans les deux ans à venir.

Tout d'abord, poursuivre la mise en œuvre du projet AMBITION 2030. Ce projet doit être mené à bien et l'action des services communautaires sera orientée dans cette direction.

Ensuite, renforcer la solidarité entre toutes les communes sans distinction de taille. Cela passe par une réflexion sur les mutualisations à venir et la création d'un pôle ressources pour aider les maires au quotidien. Tout cela concourt à l'amélioration du service rendu aux habitants qui doit être notre priorité.

Enfin accroître la visibilité des actions et des compétences de l'agglomération et l'attractivité

du territoire. Cela passe par une communication efficace mais aussi, sans doute, par de nouveaux outils pour fluidifier la gouvernance de notre communauté.

Les Maires des communes membres seront au cœur du processus de réflexion notamment pour établir la feuille de route pour les années à venir.

Ainsi, notre communauté poursuit son chemin à son rythme, dans la continuité, mais aucunement dans l'immobilisme.

Franck Vernin
Président de la CAMVS
Maire du Mée sur Seine

Louis Vogel
Sénateur de Seine-et-Marne
Conseiller Communautaire

Groupe « Pour une communauté écologiste et sociale »

Le 18 octobre dernier, Franck Vernin, maire du Mée-sur-Seine, a été élu Président du conseil communautaire après en avoir été vice président pendant 21 ans. Une élection jouée d'avance mais contre laquelle Bénédicte Monville, présidente du groupe PUCES, s'est présentée pour rappeler qu'il n'y avait aucune fatalité à subir des politiques injustes, d'accaparement de la richesse et de destruction de notre environnement.

Est-ce que l'élection de Franck Vernin changera quelque chose ? Absolument rien !

Il est clair qu'en élisant Franck Vernin, principal artisan depuis 21 ans de la politique communautaire, la majorité n'a aucune volonté de changer quoi que ce soit à l'énorme gâchis social et écologique que représente sa politique.

D'ailleurs, la première décision de la présidence Vernin n'a-t-elle pas été de reconduire la privatisation de la gestion de l'eau, malgré l'état catastrophique de notre

réseau et des usines d'assainissement sous dimensionnées au regard de l'urbanisation croissante de notre territoire voulue par la CAMVS ? C'est nous, les habitant-es, qui paierons les investissements colossaux que l'agglomération est aujourd'hui contrainte de faire pour pallier au manque d'entretien du réseau par des multinationales cupides.

Tout comme Franck Vernin poursuivra la mise en œuvre du projet à 160 millions d'€ du Pôle-Gare, digne des années 80 où béton et voitures individuelles représentaient encore le progrès social. Pas un train, pas un bus supplémentaire, pas de toilettes dans les trains, mais un parking augmenté d'un tiers de places qui aura pour conséquence d'accroître le flot quotidien de voitures autour de la gare de Melun et la pollution. Pourtant, la pollution atmosphérique qui tue 50 000 personnes par an en France, est un des fléaux majeurs de notre agglomération.

Dernier exemple faute de place, en 21 ans,

Franck Vernin et la majorité communautaire ont été incapables de régler le problème de la circulation des camions dans notre agglomération. Elle a même refusé que le TZen fasse l'aller-retour avenue Thiers pour ne pas risquer de gêner la circulation. Ils n'ont aucun courage. Pire, ils ont développé de grandes plateformes logistiques de distribution de biens sur nos terres agricoles, privant les commerces indépendants de travail, entraînant des centaines de camions et d'importantes pollutions supplémentaires : atmosphériques, sonores, visuelles, etc.

Une autre politique communautaire est possible !

Bénédicte Monville,
Présidente du groupe PUCES

Vincent Benoist, Julien Guérin et Arnaud Saint-Martin.

Conseillers communautaires

Groupe « Melun Val de Seine Rassemblée »

Un nouveau président pour la CAMVS.

Depuis les élections sénatoriales du 24 septembre dernier, le Maire de Melun et Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, est devenu sénateur de Seine-et-Marne. En vertu de la loi sur le non-cumul des mandats du 14 février 2014, il ne peut rester à la tête de la Ville de Melun mais aussi à celle de l'Agglomération. Par conséquent, un nouveau président pour la CAMVS a été élu. Ce changement entraînera, nous l'espérons, un renforcement des liens avec les communes et un travail sur le rôle et les missions de la CAMVS au sein de notre territoire. La place des communes à la CAMVS doit être renforcée, car elles sont les véritables relais des aspirations des habitants et de leurs besoins.

Notre territoire est riche de sa diversité et les projets ne manquent pas pour développer son attractivité. Nous serons toujours au rendez-vous des propositions communautaires qui doivent être bénéfiques aux communes.

Le groupe CAMVS Rassemblée souhaite toute la réussite possible à Franck Vernin, nouveau président de notre agglomération.

Maison de l'Habitat

Un des sujets dont l'agglomération doit s'emparer est la mise en place d'une maison de l'Habitat. En effet, nous sommes actuellement dans une situation ubuesque où chaque ville possède son propre service de l'habitat sans réelle coordination communautaire. Or, il est très fréquent que nous ayons à traiter des mêmes dossiers. Ce qui entraîne pour nos communes des lourdeurs administratives et des

doublons d'agents pour notre agglomération. Une maison de l'Habitat permettrait d'avoir un interlocuteur unique ce qui faciliterait les démarches pour les demandeurs, mais aussi cela soulagerait les communes qui pourraient mettre en commun les agents. Depuis notre élection, nous prônons une gestion rigoureuse et économe du budget de l'agglomération, ce projet s'inscrit totalement dans cette logique.

Nous profitons de cette tribune pour vous souhaiter une excellente année 2024 !

Gilles Battail, Patricia Charretier, Sylvain Jonnet, Nadine Langlois, Dominique Marc, Natacha Moussard, Sylvie Pages, Paulo Paixao, Ségolène Durand, Nathalie Beauvies-Sereni, Bernard de Saint-Michel

Groupe « Rassemblé-es pour l'agglomération Melun Val de Seine »

Le changement dans la continuité

Le 18 octobre dernier, le Conseil Communautaire a élu un nouveau président en raison de la démission de Louis VOGEL du fait de son élection de Sénateur de Seine-et-Marne.

Ce changement n'est pas un bouleversement mais une continuité au sein de la majorité en place ; les orientations prises n'évolueront pas. Les propos du nouveau président lors de son discours d'installation, le confirment puisqu'il poursuivra « le même chemin ». Nous ne sommes pas crédules et nous savons que nous avons assisté à un simple jeu des chaises musicales.

Notre groupe n'a pas présenté de candidat car nous respectons le choix des électeurs lors des dernières élections municipales de 2020 qui

ont permis à la majorité d'être aux commandes de l'agglomération.

Néanmoins, nous tenons à affirmer que nous resterons vigilants, comme nous l'avons toujours fait, et veillerons à l'intérêt des habitants.

La mobilité avec le TZEN, le pôle gare de Melun, la sécurité ou encore la situation économique notamment le service public de l'eau dont notre groupe attend toujours une étude pour un passage en régie directe, seront des sujets sur lesquels nous sommes et resterons mobilisés.

Nous défendons aussi un traitement équitable des habitants qu'ils résident dans les grandes ou plus petites communes et nous veillons à ce que chaque concitoyen bénéficie des mêmes services afin mieux vivre sur notre territoire.

Enfin, nous espérons que la majorité installée lors de ce conseil d'agglomération adoptera un dialogue constructif et responsable avec l'ensemble des groupes qui constituent cette assemblée afin de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des habitants de l'agglomération.

Nathalie Dauvergne Jovin, Céline Gillier, Robert Samyn

Élus communautaires

« Rassemblé-es pour l'agglomération Melun Val de Seine »

 **Groupe Rassemblé-es pour l'Agglomération Melun Val de Seine**

Non-inscrit

Le Président change, l'opacité persiste

M. Vernin ayant pris la place de Président de la communauté d'agglomération de Melun Val de Seine, la question de la retransmission des conseils communautaires en direct sur Internet s'est de nouveau posée le 20 Novembre 2023. La réponse a eu le mérite d'être claire : « NON ».

Même réponse pour les comptes rendus

des conférences des maires : « NON ».

Les décisions continueront donc d'être prises en conférence des maires, sans compte-rendu et les électeurs de l'agglomération ne pourront toujours pas assister en direct sur Internet au déroulement du conseil communautaire.

Je vous laisse juger de la raison cette opacité persistante, dans tous les cas ce n'est pas ce genre de comportement

de l'exécutif qui aidera la population à comprendre l'importance du conseil communautaire, ni à revenir aux urnes.

Michaël Guion,
Conseiller municipal et communautaire
mguion@ville-melun.fr

BONNE ANNÉE AVEC L'AGGLO !



Melun Val de Seine,
un territoire pluriel

